

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 46 (1910)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

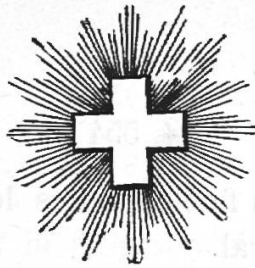
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *L'école.* — *Une course à la Töpffer.* — *Chronique scolaire : Patria, Caisse de Prévoyance. Vaud.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Notre pays (suite) : Le citoyen suisse et la liberté.* — *Exercices de langue (suite).* — *Orthographe d'usage : Dérivation.* — *Variété : Comment observer les insectes.*

LETTRE DE PARIS

Quand, au mois de septembre 1909, une lettre collective des évêques de France dénonça comme attentatoire à la foi un certain nombre de manuels scolaires, et fit aux pères de famille une obligation stricte d'empêcher leurs enfants de s'en servir dans les classes où ils étaient en usage ; quand la même lettre accusa en bloc les instituteurs publics de violer la neutralité inscrite dans la loi et de répandre un enseignement contraire à la religion et à la patrie, à la morale même, je fus de ceux qui ne s'en émurent pas outre mesure et qui ne crurent pas que cet appel aux armes menaçât l'école laïque d'un bien redoutable danger. L'approche des élections législatives m'y fit voir une manœuvre politique, assez maladroite d'ailleurs ; il s'agissait, me sembla-t-il, de provoquer dans l'âme des catholiques républicains, réellement très nombreux en ce pays, un conflit entre la conscience religieuse et l'attachement au régime actuel, et, en portant sur la première tout le poids de l'autorité ecclésiastique, de déterminer le relâchement ou l'abandon du second. Mais le but visé par l'épiscopat ne pouvait échapper à ceux-là mêmes dont il prétendait régenter le vote, et cette découverte ne manquerait pas d'engendrer, une fois de plus, la résistance ou l'inertie que le clergé a rencontrée depuis trente

ans chez la majorité des fidèles toutes les fois qu'il a voulu leur dicter leur devoir électoral.

Les événements ont justifié mon optimisme. D'abord l'agitation créée par le manifeste épiscopal est demeurée superficielle : elle ne s'est guère traduite que sous forme de polémique de presse, de conférences contradictoires, de sermons et contre-sermons, à quoi se sont ajoutés quelques débats parlementaires, qui ont donné lieu, comme d'habitude, à de beaux tournois d'éloquence, et cinq ou six procès intentés par les Amicales d'instituteurs aux prélats signataires de la lettre diffamatoire¹. Le nombre est proportionnellement infime des communes où les prêtres sont parvenus à soulever les familles contre l'école au sujet de l'emploi des livres interdits. Des incidents pénibles, des actes de fanatisme, des grèves d'écoliers, des délits appelant l'intervention de la justice se sont bien produits dans des régions où l'influence du clergé est encore prépondérante ; mais même dans ces régions la poussée anti-laïque est restée à l'état sporadique : nulle part, elle n'a pris l'ampleur et la violence contagieuse d'un mouvement populaire.

Puis sont venues les élections législatives, et par elles la nation a nettement formulé son désir de paix intérieure (ceci à l'adresse des sectaires de tout acabit), en même temps qu'elle a signifié aux évêques sa résolution de ne pas permettre qu'aucune atteinte soit portée par eux à l'œuvre scolaire de la République. Le résultat de ces élections prouve bien, au reste, que le péril auquel fut exposé l'école laïque n'exigeait pas des mesures de défense aussi extrêmes que la suppression de la liberté d'enseignement réclamée par l'esprit jacobin. L'application des lois existantes, avec peut-être quelques lacunes à combler, a paru suffisante à la majorité des citoyens qui ont exprimé leur suffrage. Cela ressort d'une statistique établie et publiée par le ministre de l'intérieur. Le recense-

¹ Ces procès — qu'il n'était peut-être pas indispensable d'engager, l'honneur particulier de chacun de nos cent mille instituteurs ne pouvant être atteint par des imputations qui les visent tous — ont donné lieu jusqu'à ce jour à quatre jugements. Les tribunaux de Reims, d'Arras et de Laval ont prononcé des condamnations contre les évêques de ces diocèses ; le tribunal de Nancy a déclaré l'action non recevable, mais en flétrissant les « violentes et perfides accusations » contenues dans la lettre incriminée.

ment des votes touchant la question scolaire fournit les chiffres suivants :

Pour la liberté d'enseignement se sont prononcés 298 députés élus ; — pour la surveillance des écoles libres par l'Etat, 213 ; — pour l'abrogation de la loi Falloux, 148 ; — et pour le monopole de l'enseignement, seulement 66. — 40 se sont simplement déclarés partisans de la défense de l'école laïque, et 132 n'ont fait aucune allusion aux réformes ci-dessus.

Il est donc bien évident que le pays veut le maintien de l'école publique telle que l'a faite Jules Ferry, mais sans étouffement de la liberté¹.

Cette constatation faite, disons que le parti républicain peut, sans trahir la cause de la laïcité, admettre à l'examen certaines idées que ses adversaires ont lancées au cours de la lutte, notamment celle des *Associations de pères de familles* se donnant pour mission d'exiger de l'enseignement officiel, par les moyens qu'autorise la loi, le respect des droits naturels des parents et celui de la conscience de l'enfant. Ceci est un sujet de première importance, dont je compte vous entretenir à bref délai.

H. MOSSIER.

P. S. — Je ne puis résister au plaisir de transcrire ici, pour les lecteurs de *l'Educateur*, cette fraîche et engageante poésie que publiait récemment *l'Art à l'Ecole* :

L'ECOLE

L'école sera blanche ainsi qu'une âme neuve,
Un air vif lui viendra des vergers d'alentour ;
Et pour peu que le cœur des enfants s'en émeuve,
Ils diront en voyant la blanche école neuve :
« Elle a bu la lumière, elle est ivre de jour »...

¹ La déclaration ministérielle, lue aux Chambres le 9 juin, contient ce passage : « Le gouvernement demandera à la majorité, dans l'intérêt même de la pacification du pays, de maintenir, de consolider les conquêtes laïques de la République, de les mettre à l'abri de tout retour offensif de la réaction. Avec le souci de n'inquiéter aucune croyance, de ne porter aucune atteinte aux scrupules légitimes des consciences, il vous présentera les dispositions législatives reconnues indispensables pour sauvegarder l'école laïque, qu'il considère comme la pierre angulaire de la République, et pour résoudre, sans sortir du domaine de la liberté équitablement et raisonnablement contrôlée, le problème scolaire dans son ensemble ».

L'école sera gaie ainsi qu'un jour de fête,
Des rosiers fleuriront les murs bas de sa cour ;
Et si peu que le maître ait l'âme d'un poète,
Il songera : « l'école est un clair jour de fête ;
Ayant bu le printemps, elle est ivre d'amour ».

Le rose de ses toits sera tout une aurore,
Ses fenêtres seront des yeux extasiés,
Et, bourdonnant essaim d'une ruche sonore,
Les écoliers crieront : « C'est une même aurore
Qui daigne ourler le mur et fleurir les rosiers »...

L'école aura des fleurs, des oiseaux, des fontaines ;
Elle s'éveillera comme un nid de pinsons ;
L'esprit y sera pur comme le ciel d'Athènes,
Et la vérité nue en le lit des fontaines
Unira ses reflets à l'émoi des frissons...

Et, parmi la verdure où l'on rêve de vivre,
Qu'elle s'ouvre et se ferme avec le liseron,
L'école aura pour vous l'amitié d'un bon livre,
Dont chaque page émue est un poème à vivre,
Et la pensée humaine habitera son front.

Léon TONNELIER.

UNE COURSE A LA TCEPFFER

Troisième journée.

A 5 heures le lendemain matin, la colonne s'ébranle. On s'engage dans les prés, par des chemins que ne mentionne aucune carte, dans la direction de Jougne, dominés à notre gauche par le Mont-d'Or. La montée est charmante. Nous laissons derrière nous Vallorbe, qui s'éveille au fond de son pittoresque vallon. Bientôt nous franchissons de nouveau la frontière. Nous voici en France pour la seconde fois. Nous suivons pendant quelques minutes la grande route de Jougne, puis nous nous engageons à droite dans un joli chemin qui côtoie la Jougnenaz, et doit nous conduire à l'Auberson, près Sainte-Croix, si nous en croyons les gens bien renseignés.

A 6 heures quarante minutes, halte pour déjeuner. L'installation est promptement faite, le bois apporté, les gamelles remplies à la fontaine du hameau voisin. Le chocolat fut déclaré exquis. Il y en eut en abondance pour chacun. Un énorme quignon de pain frais compléta le repas. Tandis que nous déjeunions ainsi accroupis sur l'herbe, tout au bord du chemin, deux douaniers français vinrent à passer. Ils considérèrent le groupe en souriant, et nos sacs d'un œil paterne, puis s'éloignèrent comme de vulgaires passants.

Le ciel est d'un bleu intense, le soleil déjà chaud. En route ! Bientôt apparaît

Jougne sur sa colline, à notre gauche. Nous n'y toucherons pas. Nous nous dirigeons au nord-est, longeant le pied du Suchet, qui allonge à droite sa croupe sombre. Nous ne tardons pas à entrer dans les bois. Le chemin, très facile, permet une allure rapide. Nous sommes d'ailleurs à l'ombre et parfaitement dispos. Nul ne se douterait que nous en sommes à notre troisième journée de marche...

Nous croisons un touriste :

— Sommes-nous sur le chemin de Sainte-Croix ?

— Parfaitement.

— Dans combien de temps arriverons-nous ?

— Dans 2 heures au plus.

— Merci ! Bon voyage !

Cette prédiction plutôt encourageante ne devait pas se réaliser. Notre interlocuteur avait compté sans les fausses manœuvres.

A quelque distance d'un chalet dont j'ai oublié le nom — ce dont je suis fort marri — le sentier bifurque. Fallait-il prendre à gauche ? Fallait-il nous diriger sur la droite ? La carte dont nous disposions manquait de détails suffisamment précis. Les naturels (du pays) étaient introuvables.

— Ils sont comme les gendarmes vaudois, déclara l'un de nous, quand on en a besoin, on ne sait jamais où les prendre...

— Où bien, ils viennent trop tard, prononça sentencieusement le régent, comme l'expérience, quand le voyage touche à sa fin...

Il fallait cependant prendre une détermination. On se décide pour la droite, et nous voilà engagés dans l'inconnu. Après une heure et demie d'une marche pénible à travers des pâturages fort montueux, nous apercevons tout d'un coup, à droite, une grande traîne, une brume blanchâtre, un lac et une ville à l'extrémité du lac. C'est la plaine de l'Orbe, c'est le lac de Neuchâtel, c'est la ville d'Yverdon ! Si nous continuons notre route, nous allons atteindre Baulmes, au pied du mont, mais nous n'arriverons pas à Ste-Croix !

Nous nous sommes fourvoyés. Que faire ? Revenir sur nos pas ? C'est mortifiant pour notre amour propre. C'est long surtout ! Continuer ? C'est bouleverser notre plan de campagne. Nous avisons le chalet de « Corbeillon » accroché au flanc de la montagne, au pied des Aiguilles de Baulmes. Nous y grimpons, sans plus tergiverser. Un fruitier nous renseigne aimablement :

« — Vous pouvez, nous dit-il, parfaitement grimper ici tout droit (et son doigt indiquait une brèche dans la crête du mont). Vous franchirez l'arête rocheuse et vous redescendrez sur la pente opposée. Vous atteindrez immanquablement la *Gitaz*, qui, comme vous ne l'ignorez pas, est à quelques minutes de Ste-Croix.

Nous reprenons nos sacs et sans retard, nous nous attaquons à la pente abrupte. Notez qu'il est 11 heures et que nous sommes en route depuis 5 heures du matin, que le déjeuner n'est plus qu'un souvenir déjà lointain, que la pente à escalader est tournée au soleil, et que celui-ci semble cribler de toutes ses flèches ce coin du Jura et ceux qui s'y trouvent...

On va tout de même, on monte... avec plus de courage que de succès. Bientôt notre secrétaire s'arrête, épuisé :

— Je n'en puis plus, déclara-t-il, il faut que je me reprenne...

Le régent, que la fringale a saisi est obligé de s'asseoir pour lui dire :

— Du courage !

M. Lori ne dit mot, mais il songe avec mélancolie qu'il pourrait bien ne pas utiliser jusqu'au bout de l'an sa patente d'aubergiste. — J'ai omis de vous dire que M. Lori tient le gentil petit café des *Trois Suisses*, et qu'il cumule les fonctions du cafetier et les soucis de l'aviculteur. — Quant aux enfants, ils trouvent que la vie est dure et que les montagnes du Jura sont plus élevées que ne le dit M. Rosier dans ses manuels scolaires. Pour retremper les courages et redonner de l'élan à la troupe déprimée, on fait une halte de 5 minutes à l'ombre plutôt maigre d'un pin isolé. Chacun reçoit un morceau de sucre, mouillé d'alcool de menthe et... quelques paroles d'encouragement. Puis un dernier effort sous le soleil implacable et nous atteignons enfin le sommet. Nous frappons d'un talon vainqueur le rocher brûlant et nos gosiers desséchés trouvent encore la force et la salive nécessaires pour lancer un triple hurra ! Puis la troupe s'assied sur le gazon et regarde. Le panorama que nous avons sous les yeux vaut l'effort que nous venons d'accomplir. La vue embrasse le plateau vaudois avec les lacs qui le bordent, et à l'ouest, les chaînes du Jura s'alignant parallèles jusqu'aux confins de l'horizon, avec leurs vallons semés de villages, leurs sombres forêts et leurs combes vertes. Sur la droite, là-bas, Ste-Croix étale ses maisons blanches dans un replis des montagnes, au pied du Mont de Baulmes et du Chasseron.

Quelle belle et bonne leçon de géographie nous avons reçue là-haut, à 1600 mètres d'altitude !

M. Melly, complètement regaillardi, résuma l'aventure par ces mots, frappés au coin d'une saine philosophie :

— Nous aurons au moins une ascension à raconter. Il faut être utile à ses semblables !

Mais ne nous attardons point. D'un seul élan, dans une dégringolade générale nous gagnons la Gitaz. Une auberge rustique au milieu d'un pâturage nous offre enfin l'hospitalité. Sur les longues tables, les sacs vident le reste de leurs provisions, car l'hygiène commande de ne pas emporter plus loin les victuailles dont nous nous étions munis au départ. De quel appétit le repas fut pris et comme furent vite oubliées — pour un moment ! — les fatigues imprévues de cette matinée ! Un jeu de boules, qui se trouvait là sous les sapins, permit aux jeunes gens d'exercer leur adresse et mit tout le monde de belle humeur.

A 2 heures et demie, aux sons de notre harmonica aux notes fatiguées et enrrouées, qui ont dû faire bondir les fabricants du grand bourg, nous faisons notre entrée à Ste-Croix. Lancer monstre de cartes postales, visite de la localité. Puis départ pour *Buttes* et le *Val de Travers* par les gorges de *Noirvaux*.

La route est intéressante et délicieuse. Bordée de belles forêts de sapins qui nous prêtent leur ombre, elle court au pied des contreforts occidentaux du Chasseron, et offre par endroits des sites sauvages et grandioses. Nos garçons vont d'un pas alerte et Henri II se permet même un temps de course prolongé. Que les jarrets d'enfants sont donc solides et que leurs muscles ont d'élasticité ! A la première halte, Alphonse, Fritz, François et d'autres constatant que les garde-fous d'un pont sont formés de tiges de fer creuses, s'avisent d'en tirer les sons d'une musique originale, qui vont éveiller d'étranges échos dans les gorges environnantes.

La deuxième halte-horaire eut lieu non loin de Buttes. Cette fois-ci on remarque des signes non équivoques de lassitude, aussi bien chez les grands que chez les petits. Mais nous voulons aller ce jour-là jusqu'à Fleurier.

Charles, le musicien attitré, n'a plus de souffle à dépenser en mélodies entraînantes. Henri I ne siffle plus. Fritz laisse pendre lamentablement ses trois bidons au bout d'un bras inerte. Albert va la tête basse, plongé dans les abîmes de la réflexion. Les messieurs gardent un éloquent silence. L'aubergiste tient encore la tête de la troupe, mais la fatigue semble augmenter sa proverbiale maigreur. C'est ainsi que, traînant l'aile et tirant le pied, la troupe fit son entrée à Fleurier, le samedi soir, 11 juillet 1908. Le cortège manquait absolument d'ampleur, et les négociants, sur le seuil de leurs boutiques, se demandaient vraisemblablement d'où sortaient ces êtres poussiéreux et portant bosse, ne parlant aucune langue et qui avaient l'air de chercher quelque chose d'introuvable...

Ce que nous cherchions, est-il besoin de le dire, c'était une auberge, un toit, un gîte pour la nuit. Nous le trouvâmes à l'enseigne de la *Couronne*, où nous fûmes traités aussi bien qu'au Brassus et qu'à Vallorbe, ce qui n'est pas peu dire.

Le sommeil, ce soir-là ne fut pas long à venir, et je vous jure que le lever du lendemain matin fut pénible à quelques-uns!

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Patria, Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie (ancienne caisse de Prévoyance suisse.) — La Caisse de Prévoyance suisse a pris le nom de *Patria* dès le 1er janvier 1910. Cette société mutuelle, fondée à Bâle en 1881, avec la coopération de Sociétés d'utilité publique vient de publier son rapport pour 1909.

Il a été fait 1746 propositions d'assurances, dont 1501 ont été acceptées. Il a été délivré 1728 nouvelles polices pour fr. 4 758 987.

L'augmentation effective est de 667 polices pour fr. 3 048 423.

Le portefeuille au 31 décembre 1909 s'élève à 29 866 polices pour fr. 57 077 500 de capitaux assurés sur la vie et 343 polices de rentes viagères pour francs 127 534.

Au lieu de 598 décès prévus et calculés à fr. 940 954 il ne s'est produit en 1900 que 400 décès pour fr. 530 408.

A fin 1909 la Société avait payé fr. 6 769 492 d'assurances au décès.

Les frais d'administration ne se sont élevés qu'à 3,7 pour mille des sommes assurées.

Le bénéfice annuel, grâce à la mortalité favorable, se monte à la somme importante de fr. 659 762, versée intégralement aux assurés et au fonds de réserve des bénéfices revenant en totalité aux assurés.

Les réserves se montent à fr. 18 161 138, dont fr. 2 804 099 forment une réserve spéciale de bénéfices accumulés revenant exclusivement aux assurés sous forme de répartitions annuelles diminuant considérablement les primes à payer.

Les statuts révisés au 1er janvier 1910 accordent aux assurés des conditions

très libérales: Délai de quatre mois pour payer les primes, pendant lesquels l'assurance déploie tous ses effets. Police universelle après trois ans. Droit de rachat ou de libération après deux ans. (Communiqué).

VAUD, Cours de dessin. Le cours de dessin pour instituteurs et institutrices du district d'Orbe a eu lieu à Orbe du 5 au 10 septembre. Il a été suivi avec assiduité et profit par une soixantaine de participants dont quelques-uns avaient à accomplir chaque jour, un trajet de plusieurs heures. Le maître du cours, M. Payer professeur à l'Ecole normale, a su admirablement mettre à profit le peu de temps qui lui était accordé pour initier les instituteurs à la nouvelle méthode de dessin.

La fin du cours a été marquée par une collation aimablement offerte aux participants par les autorités d'Orbe. Dans une brève allocution, M. Reymond syndic a dit tout le plaisir que la ville d'Orbe avait eu de recevoir le corps enseignant du district puis M. Glardon a remis à M. Payer, au nom du corps enseignant, un modeste cadeau en témoignage de reconnaissance.

Qu'il nous soit permis de remercier ici le Département de l'Instruction publique qui nous a prêté son appui pour l'organisation du cours ainsi que le distingué professeur M. Payer qui a réussi, en quelques heures, à nous faire connaître son excellente méthode de dessin.

Paul CHAPUIS.

BIBLIOGRAPHIE

Chez Payot et Cie, à Lausanne, vient de paraître *Le livre des Légendes*, nouvelles de Selma Lagerlöf, traduites du suédois par Fritiof Palmer. Prix 3 fr. 50.

Nos lecteurs savent qu'en 1909 l'Académie suédoise décerna le prix Nobel de 100 000 fr. à Mlle Selma Lagerlöf, écrivain.

L'écrivain suédois était alors peu connu chez nous. Pour nous le faire connaître, la maison Payot éditait d'abord, « les Liens Invisibles », qui en sont déjà à leur deuxième édition. Maintenant, cette maison publie « le Livre des Légendes », contenant huit nouvelles, précédées du discours prononcé par Selma Lagerlöf au banquet Nobel, le 10 décembre 1909. Ce discours, intitulé « La légende d'une dette » fut publié partout, l'an passé. S. Lagerlöf y suppose faire une visite à son père, au ciel. Elle lui raconte combien elle est obérée et lui demande comment elle pourrait s'acquitter envers tous ses créanciers, qui sont les conteurs Tegner, Suneberg, Andersen, les vagabonds du Vermland, les vieilles contesses, les paysans de Dalécarlie, les grands Norvégiens, les grands Russes, tous ceux qui ont éveillé des idées et ouvert des chemins, les littérateurs de la Suède, tous ceux qui l'ont inspirée, tous ceux qui l'ont aidée dans sa carrière, et, enfin, l'Académie suédoise. Elle décrit la joie de son père qui ne veut penser à rien, sauf à se réjouir.

On connaît maintenant où Selma Lagerlöf cherche et trouve son inspiration. Toutes les légendes de son pays, tous les récits héroïques, toutes les histoires que se racontent les pêcheurs, les paysans, tout ce que lui murmurent les sorciers de son pays chantent dans les œuvres de l'écrivain scandinave.

PARTIE PRATIQUE

NOTRE PAYS. (Leçon V.)

Le citoyen suisse et l'égalité.

A. Les Suisses ne parlent pas tous la même langue maternelle, ils n'ont pas tous la même religion. Ils n'ont pas tous, non plus, la même *situation matérielle*, la même *fortune*. Les uns sont riches, fortunés, d'autres sont aisés, d'autres ont bien de la peine à vivre, ou même sont vraiment pauvres. Il y a donc certainement des *inégalités* de fortune entre les citoyens suisses. Peut-être même quelques uns d'entre vous, en ont-ils été choqués, et même révoltés. Ceux dont les parents sont de laborieux ouvriers ou de vaillants laboureurs, ont peut-être déjà envié ceux qui circulent sur nos routes en calèche ou en automobile, ou les voyageurs de 1^{re} et 2^{me} classe de nos express, ou les belles villas de Montreux, Genève, Neuchâtel, Lausanne. Peut-être avez-vous dit : Les riches seuls sont heureux ?

Que faut-il penser de ces inégalités de situation pécuniaire ?

B. Il ne faut pas se hâter d'envier les riches et de croire que la richesse fait le bonheur. Beaucoup de riches dont le luxe nous éblouit ou nous exaspère ne sont du reste pas des Suisses, mais des étrangers qui visitent notre pays en touristes, ou en malades, cherchant de quoi se distraire, ou espérant trouver la guérison dans nos stations de bains ou de soleil (Montreux, Leysin, Davos, Baden, etc...).

Quand on a un peu voyagé et observé ce qui se passe hors de notre pays, en Angleterre, en Italie, en Belgique par exemple, on est bien surpris de voir que dans ces pays, le contraste entre la grande richesse et la grande pauvreté est encore bien plus désolant et l'inégalité des citoyens plus criante qu'en Suisse. Là on peut voir l'extrême pauvreté, la misère du haillon à côté de l'extrême et éblouissante richesse. Ainsi en est-il à Londres, à Naples, etc.

Ce qui frappe les étrangers, c'est la simplicité, le peu de luxe de nos magistrats suisses, qui n'ont pas de hauts traitements. (citer le traitement de nos conseillers fédéraux, par exemple), ni des costumes et uniformes pompeux, ni de somptueux châteaux, ni des équipages et une suite dispendieuse et ne sont pas considérés, par le peuple, comme des êtres à part, qu'on acclame et qu'on fête. Ils vivent de la vie du peuple.

En Allemagne, en Belgique, en France, et ailleurs encore, les officiers se tiennent à l'écart des soldats et n'ont pas de relations amicales avec eux. En Suisse, il y a une vraie camaraderie entre officiers et soldats ; qui vient de ce que les officiers ont tous été simples soldats et que tout bon soldat peut devenir un jour officier.

Il y a sans doute encore bien des pauvres en Suisse, bien des détreesses matérielles, mais moins encore que dans d'autres contrées. Quand nous parlerons de la fraternité entre citoyens, nous verrons que les lois suisses s'efforcent, avec les bons citoyens, de diminuer la pauvreté et d'en faire disparaître les principales causes.

C. Si les *fortunes* ne sont pas égales, notre pays cherche à donner à tous les citoyens les moyens de vivre sans trop de peine, de gagner leur pain et d'élever honnêtement leur famille.

1^o Pour cela il donne à tous une même et sérieuse *instruction*. En Suisse, l'instruction primaire est *obligatoire* et *gratuite*, jusqu'à l'âge de 15 ans. Depuis longtemps, chez nous, tous les enfants doivent fréquenter l'école et les parents sont punis s'ils ne veillent pas à l'instruction de leurs enfants. Autrefois il fallait payer soi-même ses livres et fournitures. Aujourd'hui tout est gratuit.

En Italie, par exemple, les écoles sont pauvres, les instituteurs mal payés. Les enfants des communes riches sont bien instruits, mais ceux des communes pauvres demeurent illettrés ou ignorants. En Belgique, à 12 ans les parents peuvent faire travailler leurs enfants à la fabrique, au charbonnage ou aux champs, et même ils ne sont pas forcés de les envoyer à l'école. Il y a donc des citoyens qui demeureront ignorants parce qu'ils oublient, grâce au dur travail, ce qu'ils ont appris jusqu'à 12 ans, ou parce que leurs parents, ignorants ou mauvais ou faibles, ne les ont pas envoyés à l'école.

En Suisse, celui qui, à quinze ans, n'est pas instruit, capable d'apprendre un métier et de se débrouiller dans la vie est ou bien un incapable qu'il faut plaindre et aider, ou un paresseux qui mérite de supporter une vie dure et pénible.

Une bonne instruction mise gratuitement au service de tous les citoyens, voilà certainement de quoi les rendre égaux. L'Etat s'occupe en outre activement d'écoles professionnelles.

2^o Il y a plus. Quand à l'école primaire, un écolier se distingue par son zèle et son intelligence, il peut suivre une école primaire supérieure ou une école secondaire (lesquelles connaissez-vous dans votre voisinage). Et si ses parents sont peu ou pas fortunés, le gouvernement accorde des subsides, des bourses qui lui permettent de recevoir une bonne instruction de même de fréquenter les plus hautes écoles de son pays.

Notre patrie suisse est donc très soucieuse de donner à tous ses enfants le moyen de faire leur chemin dans le monde.

D. Lisez l'histoire de notre pays et la vie de ses grands hommes. Vous verrez que la plupart de ceux qui ont fait du bien à leur patrie et que le peuple honore — grands hommes d'Etat, artistes, industriels, savants — sont sortis de familles travailleuses, peu fortunées et se sont élevés grâce à leur travail, à leur bonne conduite, à leur instruction. Ainsi on a parlé ces temps derniers du peintre Albert Anker, ce sage d'Anet (voir Patrie suisse). Consulter le volume publié par F. Zahn : Fils de leurs œuvres, ouvrage qui tonifie le sang suisse.

E. Il faut apprendre, pour être de bons suisses, à aimer la vie simple, à fuir le luxe inutile et blessant pour la pauvreté d'autrui. Il faut apprendre à respecter les travailleurs et se souvenir que si « la pauvreté n'est pas un vice, la paresse en est un grand ». Profitons de l'enseignement et des avantages admirables que nous offre notre pays.

Il y a bien des progrès à faire encore pour qu'une égalité bienfaisante remplace des inégalités choquantes. Employons-y notre force, nos talents, notre amour.

Questions. 1^o Citez les noms des citoyens suisses sortis des classes populaires et parvenus par leur travail à des situations élevées et importantes.

2^o Quelles stations d'étrangers connaissez-vous en Suisse ?

3° Pourquoi a-t-on établi l'instruction *obligatoire*. N'est-ce pas contraire à la liberté ?

4° Quelles sont les principales causes de la misère ? (maladies — accidents — alcoolisme et autres vices — chômages forcés — crises industrielles (horlogerie, boîtes à musique) ou agricole (vignoble) mauvaise organisation du travail.

L. S. P.

EXERCICES DE LANGUE. (Suite).

Trouver deux noms contraires ayant le même complément.

Dites ce qu'il faut distinguer à propos de :

- Une propriété (acquisition et vente).
- Des salaires (hausse et baisse).
- Des jours (longueur et brièveté).
- Un fleuve (source et embouchure).
- Un train (départ et arrivée).
- Un vaisseau (bâbord et tribord).
- La ville (proximité et éloignement).
- Un champ (fertilité et stérilité).
- Un inventaire (actif et passif).
- Un candidat (succès et échec).
- Les partis (concorde et discorde).
- Un accusé (innocence et culpabilité).
- Un discours (fond et forme).
- La foule (huées et acclamations).
- L'air (humidité et sécheresse).
- Les denrées (abondance et rareté).
- Un édifice (base et faite).
- Les affaires (marche et stagnation).
- Un adversaire (victoire et défaite).
- Les occupations (variété et uniformité).
- Les pouvoirs (puissance et faiblesse).

Verbes contraires ayant le même complément.

Que peut-on faire de :

- La pendule (avancer ou retarder).
- Un fardeau (alléger ou alourdir).
- Un examen (réussir ou échouer).
- Un témoignage (confirmer ou démentir).
- Une action (approuver ou blâmer).
- Des troubles (fomentier ou apaiser).
- Un édifice (construire ou démolir).
- Un fonctionnaire (nommer ou révoquer).
- Des troupes (concentrer ou disperser).
- Un traité (ratifier ou annuler).
- Ses livres (rassembler ou éparpiller).

Ses parents (satisfaire ou mécontenter).
Son argent (économiser ou gaspiller).
Son commerce (étendre ou restreindre).
Ses recettes (augmenter ou diminuer).
Les marchandises (exporter ou importer).
Un voyage (abrégé ou prolonger).
La santé (entretenir ou détruire).
Les mœurs (améliorer ou corrompre).
Les lois (observer ou violer).
Les biens (amonceler ou dissiper).
Les hommes (abrutir ou éclairer).

Groupe de mots offrant une parenté de signification.

Comment on appelle :

A. La viande ?

Filet (de bœuf). — Blanquette (de veau). — Gibelotte (de lapin). — Gigot (de mouton). — Civet (de lièvre). — Gigue (de chevreuil). — Hure (de sanglier). — Friture (de goujon). — Buisson (d'écrevisses). — Abatis (de volaille). — Pâté (de foie gras). — Côtelette (de porc).

B. Les légumes, fruits, boissons ?

Purée (de lentilles). — Beignets (de pommes). — Gelée (de groseille). — Tartine (de confitures). — Lait (de poule). — Tasse (de thé). — Crème (au chocolat).

C. Les manières d'éprouver le corps humain ?

L'incubation (d'une maladie). — Une quinte (de toux). — La circulation (du sang). — Une attaque (d'apoplexie). — La courbature (des membres). — Les palpitations (du cœur). — L'auscultation (du médecin). — La gêne (de la respiration). — Une luxation (de l'épaule). — La fracture (d'une jambe). — L'enrouement (de la voix). — La rupture (d'un anévrisme). — L'opération (du trépan). — La paralysie (des nerfs). — Le râle (de l'agonie).

L. BOUQUET.

ORTHOGRAPHE D'USAGE (Suite).

Dérivation.

XII

Trouvez les noms *primitifs* dont les nous *dérivés* suivants ont été formés :

a) Laitier, pharmacien, glaçon, pensionnat, christianisme, faucille, mûrier, consulat, chrétienté, catholicisme, flottille, souricière, bijouterie, frénésie, hôtellerie, sociétaire, pâtisserie, bourgade, hôtelier, batelet, artisan, villageois, amandier, héroïsme, barrage, dattier, œillade, langage, dentiste, riverain, actionnaire, carafon, arcade, brassée, tremblaie, colonnade, pelletée, journaliste, épicerie, comédien, vitrage.

a) Lait, pharmacie, glace, pension, Christ, faux, etc.

b) Chapellerie, abricotier, indigotier, apostolat, choriste, notaire, fabuliste, noyer, catéchuménat, ouvrage, poulailler, mascarade, cognassier, cognée, caval-

cade, cuillerée, poignet, pommeraie, contellerie, pianiste, paroissiate, orfèvrerie, physicien, buraliste, briqueterie, pamphlétaire, bouquiniste, bouquetin, bouquetière, citoyen, clouterie, oiselet, vermine, aiguillon, courtisan, roseraie, marquissat, floraison, reliquaire, bastonnade, gasconnade.

b) Chapeau, abricot, indigo, apôtre, chœur, note, etc.

XIII

Formez les diminutifs des mots suivants en employant les suffixes *eau* (elle) *et* (ette) *on* (illon) *ot*, *in* (ine) *ille*, *aille*, *âtre* :

a) Bande, corne, orme, tonne, prune, chèvre ; prune, tour, roue, rond, dent — livre, bourrique, oiseau, poing, bras ; maison, noix, bûche, pince, planche, fille, table, fourche, — ours, rat, pelote, corde, aigle, fleur, âne, caisse, glace ; oiseau — ile, balle — blond, cristal ; botte, bécasse — flotte, barbe, charme, coque — lime, pierre, mur, manger, fer — bleu, noir, jaune, rouge, gris, brun blanc.

a) Bandeau, cordeau, ormeau, tonneau, pruneau, chevreau ; prunelle, tourelle, etc.

b) Lion, souris, perdrix, pigeon, arbre, loup, mont, faisan ; poutre, part, livre, tige — bateau, col, baril, bâton, roi, manteau, os ; chanson, bande, histoire, goutte, femme, chèvre, — paillasse, feuille, craie, balle, val, aile, puce, mouche ; bœuf, carpe, — vieux, gueule, — boue, buffle, capuce, diable ; ver, route, — faux, brin, mante, aigu, pâté, — roc, fût, graine, valet, antique, — doux, roux, beau, vert, fou, mère.

b) Lionceau, souriceau, perdreau, pigeonneau, arbrisseau, louveteau, monceau, faisandeu ; poutrelle, parcelle, libelle, tigelle — batelet, etc.

COMPOSITION

XIV

a) Indiquez les mots *simples* contenus dans les *composés* suivants :

Amont, aval, promener, enterrement, pourvoir, enclos, opposer, empailler, pronom, dépasser, conformation, disconvenir, émettre, exporter, accourir, superposer, souterrain, s'écrier, désapprouver, s'apitoyer, contretemps, incurable, encolure, condamnation, ramollissement, triangulaire, quadrumane, bipède, manœuvre, manuscrit, bienfait, dessaler, trissyllabe, tricycle, automoteur, monolithe, pluviomètre, s'enorgueillir, inavouable, méconnu, amphithéâtre, péristyle, imprévoyance, ébruiter, complaisance, extraordinaire, désagrément, accompagner, inné, inaccessible, bisannuel, attendrissement.

a) Mont, val, mener, terre, voir, clos, poser, paille, nom, pas, forme, convenir, mettre, port, courir, etc.

b) Trouvez les mots formés des mots latins suivants : *aer* (air) *ambulare* (marcher) *ascendere* (monter) *candidus* (blanc) *canis* (chien) *civis* (citoyen) *collum* (cou) :

b) *Aer* : aérer, aérien, aéronaute, aérolithe, aérostat, aéroplane, aériforme.

Ambulare : ambulant, ambulance, amble, préambule, somnambule, noctambule.

¹ *douceâtre* ; on fera remarquer que ce mot est le seul où la cédille soit remplacée par l'*e* servile.

Ascendere : ascension, ascensionnel, ascendant, ascendance.

Candidus : candide, candidat, candidature, candidement, incandescent.

Canis : canine, caniche, canicule, caniculaire, canaille, cagneux, cagnard.

Civis : civil, civiliser, civilité, civilisation, civilement, civique, civisme, incivil, incivilité, incivilement.

Collum : collet, collier, collerette, colleter, décolleter, décollation.

XV

Les adjectifs, très nombreux, qui se terminent par le suffixe *eux*, ont un *x* au singulier comme au pluriel ; ils changent au féminin *eux* en *euse*.

Ex. : poreux, poreuse ; ambitieux, ambitieuse ; etc.

Il faut excepter : *bleu*, *feu*, *hébreu* qui n'ont pas d'*x* au singulier, et qui font au féminin *bleue*, *feue*, *hébreue* ou *hébraïque*, et au pluriel *bleus*, *feus*, *hébreux*.

Les substantifs, au contraire, qui se terminent par le même son, ne prennent l'*x* qu'au pluriel ; au singulier ils finissent par *eu*.

Ex. : lieu, milieu, essieu, pieu, vœu, aveu, neveu, etc.

Remarque : Les adjectifs en *eux*, employés substantivement, conservent, l'*x* au singulier : Ex : un creux, un pieux, le contentieux, etc.

5^{me} dictée.

Le peuple *hébreu* entra dans le pays de Canaan. Le cygne est très *gracieux* dans ses mouvements. Paul a les yeux *bleus* et les *cheveux* blonds. L'*essieu* d'une roue est la pièce de fer qui traverse le *moyeu*. Il ne faut être ni *vaniteux* ni trop *ambitieux* ; la modestie sied à chacun. Un caractère *hargneux* ne rencontre aucune sympathie. Il y avait dans le temple des *Hébreux* le *lieu* saint et le *lieu* très saint. Notre tente était soutenue par un *pieu* solidement planté dans le sable. Ma *feue* grand'mère et mes *feus* parents ont habité longtemps cette ferme, où ils ont vécu *heureux* et à l'abri de tout voisinage *ennuyeux*. Le *Creux-du-Van* est visité chaque année par de *nombreux* touristes ; il a une forme *curieuse* et une flore remarquable. Pascal est né à Clermont ; il était très savant et très *pieux*... L'alambic est un vase *creux* qu'on emploie dans la distillation.

XVI

Les enfants confondent facilement, à cause de la ressemblance de prononciation, les formes du singulier du présent et du prétérit de certains verbes, avec celles du parfait et des autres temps composés. Ex. : Je *dis* et j'ai *dit*, tu *crus*, tu as *cru* ; il *permit*, il a *permis*.

De nombreux exercices ayant pour but d'apprendre, aux jeunes élèves surtout, à faire la distinction du temps simple et du temps composé, sont absolument nécessaires ; on fera écrire beaucoup de phrases du genre de celles-ci :

J'*eus* peur et je m'*enfuis*. Paul a *eu* peur et il s'est *enfui*. J'ai *voulu* sortir, mais on ne me l'a pas *permis*. Tu *voulus* sortir, mais on ne te le *permit* pas. On l'a *puni*, parce qu'il avait *désobéi*. Chaque fois qu'il *désobéit*, on le *punit*, etc.

Remarque : On peut, avec les élèves les moins doués, qui ne savent pas voir la différence de forme, faire mettre la phrase à écrire au pluriel ; ce moyen très simple leur permettra de distinguer les temps simples des temps composés.

6^{me} dictée.

La veille de la bataille d'Arbelles, Alexandre-le-Grand, après avoir *pris* toutes ses dispositions, *s'endormit* d'un sommeil si profond qu'il *fallut* le réveiller pour donner le signal du combat. Darius *combattit* un moment avec courage, mais à la fin il fut vaincu et *s'enfuit*. Peu après, *suivi* de deux de ses satrapes, il fut *trahi* par eux et mourut dans les bras d'un soldat macédonien. Alexandre, indigné, *poursuivit* les meurtriers, *atteignit* l'un d'eux et le *punit* de mort. L'autre traître, qui était parvenu à s'échapper fut *atteint* plus tard, mais il *eut* obtenir sa grâce.

Peu de temps après, Clitus, l'ami d'Alexandre, qui avait *réussi* à lui sauver la vie au passage du Granique, *s'étant permis* une observation qui *déplut* à son maître, celui-ci, plus ou moins *pris* de vin, *saisit* un javelot et le frappa d'un coup mortel. Lorsqu'il eut *repris* ses sens, Alexandre *eut* honte du crime qu'il avait *commis* et *s'en repentit* amèrement.

A. G.

VARIÉTÉ

Comment observer les insectes ?

(Une page des *Souvenirs entomologiques* de J.-H. Fabre.)

(J. Henri Fabre est un savant, un écrivain et un poète. Il a passé sa vie à observer les insectes et à décrire leurs mœurs. Il n'est pas de lecture plus captivante que ses *Souvenirs entomologiques*, publiés en dix volumes illustrés, chez Ch. Delagrave à Paris. Des extraits ont été récemment choisis et réunis en un volume sous le titre *Vie des insectes*. Nos lecteurs connaissent déjà de nombreux ouvrages scientifiques de cet auteur, révélant ce même charme littéraire et cette même exactitude scientifique. J.-H. Fabre, qui vient de célébrer son 86^e anniversaire, vit depuis quarante ans dans son petit domaine de Sérignan, près d'Orange.)

Courir le monde, terres et mers, d'un pôle à l'autre ; interroger la vie sous tous les climats dans l'infinie variété de ses manifestations, voilà certes, pour qui sait voir, chance superbe ; voilà le magnifique rêve de mes jeunes années, alors que Robinson faisait mes délices. Aux illusions roses, si riches de voyages, ont promptement succédé les réalités maussades et casanières. Les jungles de l'Inde, les forêts vierges du Brésil, les hautes cimes des Andes, aimées du condor, se sont réduites, comme champ d'exploration, à un carré de cailloux enclos de quatre murs.

Le Ciel me garde de m'en plaindre. La moisson des idées n'impose pas d'expéditions lointaines. Jean-Jacques herborisait dans le bouquet de mouron servi à son serin ; Bernardin de Saint-Pierre découvrait un monde sur un fraisier venu par hasard en un coin de sa fenêtre ; Xavier de Maistre, usant d'un fauteuil en guise de berline, entreprenait autour de sa chambre un voyage des plus célèbres.

Cette façon de voir du pays est dans mes moyens, abstraction faite de la berline, trop difficile à conduire à travers les broussailles. Je fais et refais cent fois

le périple de l'enclos par petites étapes ; je stationne chez l'un, chez l'autre ; patiemment j'interroge, et de loin en loin j'obtiens quelque lambeau de réponse.

La moindre bourgade m'y est devenue familière ; j'y connais toute brindille où perche la Mante religieuse ; tout buisson où doucement stridule le pâle Grillon d'Italie dans le calme des nuits estivales ; toute herbe vêtue d'ouate que ratisse l'Anthidie, manufacturier en sachets de coton ; tout fourré de lilas exploité par la Mégachile, coupeuse de feuilles.

Si le cabotage dans les coins et recoins du jardin ne suffit pas, un voyage au long cours me fournit ample tribut. Je double le cap des haies voisines et à quelque cent mètres, j'entre en relations avec le Scarabée sacré, le Capricorne, le Géotrupe, le Coppis, le Dectique, le Grillon, la Sauterelle verte, enfin avec une foule de peuplades dont l'histoire développée épuiserait une vie humaine. Certes, j'en ai bien assez, j'en ai trop avec mes proches voisins, sans aller pérégriner en des régions lointaines.

Et puis, d'ailleurs, courir le monde, disperser son attention sur une foule de sujets, ce n'est pas observer. L'entomologiste qui voyage peut piquer dans ses boîtes de nombreuses espèces, joie du nomenclateur et du collectionneur ; mais faire récolte de documents circonstanciés, c'est tout autre chose. Juif-errant de la science, il n'a pas le loisir de s'arrêter. Lorsque, pour étudier tels et tels faits, un séjour prolongé serait nécessaire, l'étape suivante le presse. N'allons pas lui demander l'impossible en de telles conditions. Qu'il épingle sur des tablettes de liège, qu'il macère dans des bocaux de tafia, et qu'il laisse aux sédentaires l'observation patiente, dispendieuse en temps.

Ainsi s'explique l'extrême pénurie de l'histoire en dehors des arides signalements du nomenclateur. Nous accablant de son nombre, l'insecte exotique garde presque toujours le secret de ses mœurs. Il conviendrait cependant de comparer ce qui se passe sous nos yeux avec ce qui se passe ailleurs ; il serait excellent de voir de quelle manière, dans une même corporation de travailleurs, varie l'instinct fondamental lorsque varient les conditions climatériques.

Alors le regret des voyages me revient, plus vain aujourd'hui que jamais, à moins de trouver place sur le tapis dont nous parlent les *Mille et une nuits*, ce fameux tapis où il suffit de s'asseoir pour être transporté où bon nous semble. Oh ! le merveilleux véhicule, bien préférable à la berline de Xavier de Maistre ! Pourvu que j'y trouve un tout petit coin avec billet d'aller et de retour !

Je le trouve en effet. Cette fortune inespérée, je la dois à un frère des Ecoles chrétiennes, au frère Judulien, du collège de la Salle à Buenos-Aires. Sa modestie a'offenserait des éloges que lui doit son obligé. Disons seulement que, sur mes indications, ses yeux remplacent les miens. Il cherche, il trouve, il observe, il m'envoie ses notes et ses trouvailles. J'observe, je cherche, je trouve avec lui par correspondance.

C'est fait ; grâce à l'excellent collaborateur, j'ai place sur le tapis enchanté ; et me voici dans les pampas de la République Argentine, désireux de mettre en parallèle l'industrie des Boursiers sérignanais avec celle de leurs émules de l'autre hémisphère

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Combremont le Petit (classe primaire supérieure) fr. 2000 et autres avantages légaux ; 30 sept. — **Etoy**, fr. 1600 et autres avantages légaux ; 30 sept. — **Gilly**, fr. 1600 plus logement, fr. 20 d'indemnité pour jardin et fr. 100 pour le chauffage de la salle d'école ; 30 sept. — **Champvent**, fr. 1600 et autres avantages légaux ; 30 sept. — **Montricher** (classe primaire supérieure) : fr. 2000 plus logement, jardin, 4 s. fayard et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 4 oct.

INSTITUTRICES : Nyon, fr. 1500 pour toutes choses ; augmentations de fr. 60 tous les 4 ans jusqu'au maximum de 1800 ; 30 sept. — **Belmont sur Yverdon** (Villaret), fr. 1000 et autres avantages légaux ; 30 sept. — **Montricher** (école enfantine), fr. 600, logement, jardin, 4 s. fayard, 100 fagots à charge du chauffage de la salle d'école ; 30 septembre.

Ecoles normales du Canton de Vaud

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de langue et de littérature françaises aux Ecoles normales du Canton de Vaud, à Lausanne.

Obligations :

25 heures de leçons par semaine.

Traitement : 4500 francs.

La répartition de l'enseignement entre les deux maîtres de français de l'établissement reste en tout temps réservée.

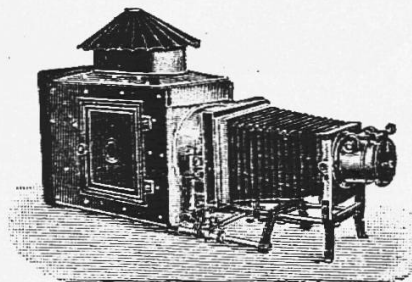
Entrée en fonctions le 1^{er} novembre 1910.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, II^{me} service, pour le **30 septembre avant 6 heures du soir**.

R. Spörri, Opticien

Bienne

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférences. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projections, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 13 40 U

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la
S. P. V.

10**0****AU COMPTANT****sans aucune majoration****0****sur nos prix chiffres connus.**

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacances : Maître de français, diplômé.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

FONDATION BERSET-MULLER

A l'Asile de Melchenbühl près de Berne qui a été agrandi dernièrement il y a de nouveau des places vacantes. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices âgés de 55 ans, ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins, et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des certificats constatant l'enseignement pratiqué en Suisse pendant 20 ans doivent être adressées à M. le Directeur Schenk, à Berne, jusqu'au **17 Septembre**.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées s'adresser à la Chancellerie du Département de l'Intérieur. (H 6663 Y) **La Commission**

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis fr. 35.— à fr. 65.—. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**
F. JAQUET.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'offrir à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

IMPRESSIONS

pour Communes, Sociétés, etc., sont promptement exécutées et à des prix modérés aux

IMPRIMERIES RÉUNIES, (S. A.) LAUSANNE.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

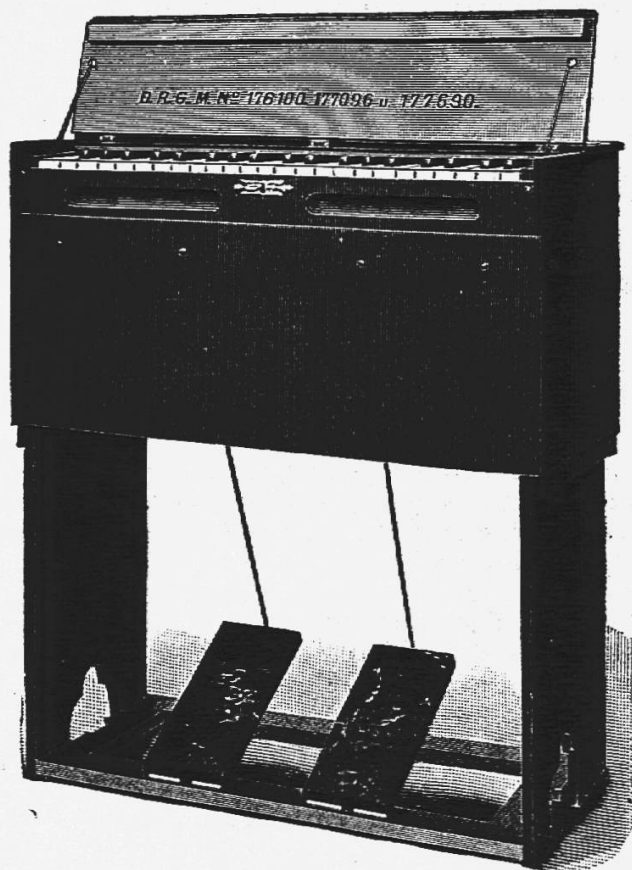
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
 { en coffre 64 × 34 × 30 cm.

==== En quelques secondes l'Orphéoniste est démonté et remonté. ====

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — Nos 39.



LAUSANNE — 1^{er} Octobre 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIEUSE·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacances : Maître de français, diplômé.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

31, Rue du Rhône

L'ACTIVITÉ

GENÈVE

Office de placement classique et commercial.

Autorisé par l'État — Inscrit au Régistre du Commerce.

Place vite et en toute confiance MM. les professeurs, Précepteurs, Instituteurs, Mmes les Institutrices, Gouvernantes de maison, Dames de Compagnie, Gouvernantes d'enfants, Bonnes supérieures etc. pour les pays limitrophes et lointains, dans familles et pensionnats.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus :

N^o 1. **Auguste BACHELIN**. La Carrochonne. — La Marquise.

N^o 2. **Philippe MONNIER**. Nouvelles.

N^o 3. **Edouard ROD**. Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N^o 4 **L. Favre**. Jean des Paniers.

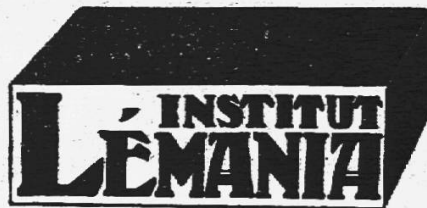
N^o 5 **Alf. Ceresole**. Le Journal de Jean-Louis.

N^o 6 **T. Combe**. Le Mari de Jonquille. N^o 7 **M^{me} de Montolieu**. Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

A vendre

à bon compte pour faute d'emploi, le nouveau **Dictionnaire Géographique de la Suisse** au complet et en état de neuf.

Adresser les offres à Monsieur Perret, instituteur, gérant de l'Educateur à Lausanne, qui les transmettra.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

